

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées CNAM FG 15 \(7\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à Charles Armengaud, 31 janvier 1864](#)

Jean-Baptiste André Godin à Charles Armengaud, 31 janvier 1864

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilière de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[31 janvier 1864](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Armengaud, Charles \(1813-1893\)](#)

Lieu de destination23, boulevard de Strasbourg, Paris

Description

RésuméSur le procès en contrefaçon opposant Corneau frères à Godin. Godin discute des brevets et additions de Joly et de Corneau frères. Il demande à Armengaud de lui communiquer la copie du brevet de Joly.

Mots-clés

[Brevets d'invention](#), [Consultation juridique](#), [Contrefaçon](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Personnes citées

- [Corneau frères](#)
- [Joly et Cie](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (7)

Collation2 p (73r, 74v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 15/09/2022

Dernière modification le 26/04/2023
